

219C0893
FR0010211615-OP008-RO04

3 juin 2019

Résultat de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.

QUOTIUM TECHNOLOGIES

(Euronext Paris)

Portzamparc Société de Bourse a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES, soit du 17 au 31 mai 2019 inclus, la société Technologies¹ a acquis sur le marché 5 376 actions QUOTIUM TECHNOLOGIES au prix unitaire de 11,30 €.

A la clôture de l'offre, la société Technologies détient 1 643 655 actions QUOTIUM TECHNOLOGIES représentant 3 233 524 droits de vote, soit 99,47% du capital et au moins 99,68% des droits de vote de cette société².

Les actions QUOTIUM TECHNOLOGIES sont radiées d'Euronext Paris ce jour, 3 juin 2019, date à laquelle, conformément aux dispositions des articles 237-1 et suivants du règlement général, les actions non présentées à l'offre publique de retrait par les actionnaires minoritaires sont transférées à l'initiateur de l'offre³.

¹ Contrôlée par M. Michel Tibérini.

² Sur la base d'un capital composé de 1 652 406 actions représentant au plus 3 243 794 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ A l'exclusion (i) des 1 996 actions autodétenues par la société QUOTIUM TECHNOLOGIES qui a fait part de son intention de ne pas les apporter à l'offre, (ii) de 1 action QUOTIUM TECHNOLOGIES représentant 2 droits de vote détenue à titre individuel par M. Michel Tibérini, et (iii) de 1 action QUOTIUM TECHNOLOGIES représentant 2 droits de vote détenue à titre individuel par Mme Elsane Guglielmino (président-directeur général de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES) (cf. notamment D&I 219C0782 du 14 mai 2019).